



## Association les Amis du Lac du Pont à l'Âge

Réunion du Conseil d'Administration du jeudi 27 août 2020 à 20h

**Membres du CA présents :** Philippe Doyelle, Jean-Claude Canou, Martine Navarre, Jocelyne Leibovici, Julien Thurion

Excusée : Marie-Christine Naudy

**Adhérents présents :** Danielle Clément, Daniel Lefort, Sylvie Valoura, Jean Réjaud, Claude Giloupe, Dominique Parat, Jean-Marie Dusservais, Robert Manœuvrier, Annie Canou.

**Adhérents excusés :** Nelly Vincent, François Savary, Léo Leibovici

Et Jean Michel Bertrand élu d'ELAN, Président du comité de coordination du dossier Pont à l'Âge à la Communauté de Communes ELAN

### 1 Introduction du Président

Philippe (Président de l'ALPA) dit l'importance de se retrouver après cette longue période, pendant laquelle l'impossibilité de se réunir, à cause du confinement et de mesures exigeantes, a créé beaucoup de soucis dans les relations humaines.

« Depuis notre dernière réunion beaucoup de choses se sont passées.

- Le retard pris dans les travaux de remise aux normes de la salle chalet (entre autres, la gestion des eaux usées n'a pu être réalisée, donc pas de toilettes...) et les mesures prises par le Gouvernement pour limiter l'épidémie ont contraint le bureau de l'Association à annuler le festival prévu les 18 et 19 juillet derniers.
- Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont fourni un travail considérable pour la préparation de ce festival. Ce travail n'est pas perdu !! Il a aussi permis d'acquérir de l'expérience dans ce domaine et de faire la connaissance de personnes remarquables.
- Notre Association continue de recevoir des témoignages d'encouragement et des adhésions, nous sommes actuellement 64 adhérents ».

Autre information importante :

Lors des élections au sein de la communauté de communes ELAN, propriétaire du lac mais aussi des terres autour du lac, de la salle chalet, de la base de voile et du camping, des changements ont eu lieu chez les élus, Monsieur Dupin, Président sortant, étant remplacé par Monsieur Auzeméry.

« Dès son élection, je lui ai envoyé un message de félicitations, et lui ai proposé de mettre en place un comité de pilotage du Pont à l'Âge, constitué d'élus de Laurière, Folles et d'ELAN et bien sûr d'adhérents d'ALPA.

Cette proposition avait pour but de fixer rapidement des objectifs pour la réhabilitation du lac et des structures s'y rattachant ».

Cette proposition a été retenue et Jean Michel Bertrand, Maire de Bersac, ici présent, a été nommé à la tête de ce comité, rebaptisé « comité de coordination »

## 2 Intervention de Jean Michel Bertrand, à propos du comité de coordination

Le comité de coordination des projets pour le Pont à l'Âge, fera des propositions aux élus de la ComCom ELAN.

Concernant le dossier du Pont à l'Âge 6 chantiers d'étude sont prévus, dont 4 règlementaires et législatifs :

**Foncier forestier** : (réglé par l'ONF) et acquisitions en cours de parcelles enclavées et achat de parcelles inondées non encore acquises.

- 1 Continuité écologique (loi sur l'eau) : travaux obligatoires de mise en conformité pour 2022. Le barrage a été classé en 2007 en catégorie B, son cubage est de 1,15 millions de m<sup>3</sup>
- 2 Echelle à poissons (780 000€ en 2017)
- 3 Qualité de l'eau
- 4 Sécurité du barrage

Des vérifications sont en cours quant au droit d'utiliser la force hydraulique de la centrale, le propriétaire privé actuel y ayant été autorisé (hors réglementation en 2015 par la DDT).

Les démarches d'ELAN vers le propriétaire restent à ce jour sans réponse. La ComCom passe par un avocat pour une mise en demeure de réponse du propriétaire, car la DREAL va demander des comptes à ELAN.

**Foncier bâti** : la salle chalet et le camping, pour lesquelles deux commissions de réflexion seront créées, auxquelles des membres de ALPA participeront.

- 5 Une commission « Accueil » concernant l'utilisation de la salle, les animations sur le site, le centre de voile, à laquelle nous participerons.
- 6 Une commission « Tourisme » concernant le camping, à laquelle nous participerons également.

Nous apprenons que toute organisation de manifestation est actuellement illégale.

La salle ne sera utilisable qu'au Printemps.

## 3 Discussion

R. Manoeuvre : informe qu'un arrêté du Maire peut autoriser l'utilisation exceptionnelle d'un lieu.

P. Doyelle : croit à la bonne volonté des élus et souhaite l'ouverture de la salle pour des réunions. Ce serait une bonne décision utile à la vie du Pont à l'Âge.

J.C. Canou : un projet sur le site n'a de sens que par la présence du barrage et de l'utilisation de l'eau, toutes les activités en dépendent !

M. Navarre : un virage se prend avec les états de sécheresse actuels constatés partout, pour conserver les retenues d'eau.

S. Valoura : constate que les campings connaissent un renouveau de succès, avec la crise COVID, qui amène les familles à profiter de vacances « nature ».

J.C. Canou : Faire du Pont à l'Âge un aménagement ORIGINAL qui corresponde à notre territoire. Penser à l'école de voile !

A. Canou : ALPA se devra d'être l'initiateur des animations nature et rando, son rôle sera important dans la commission « Accueil ».

J.M. Bertrand : précise que l'accès au lac pour une activité de manière individuelle n'est pas autorisé (canotage etc...). La ComCom doit organiser l'utilisation du site.

M. Navarre : L'EAU est LE SUJET important, il est essentiel, aujourd'hui de ne pas l'oublier ! Le cadre est beau mais insuffisant !

#### **4 Commission de coordination**

Proposition de candidatures soumises à l'approbation des membres du CA, pour la Commission de coordination :

Martine Navarre            candidature approuvée

Sylvie Valoura            candidature approuvée

#### **5 Agenda**

La prochaine réunion du CA (restreint) se tiendra le jeudi 10 septembre à 20h à Laurière

L'Assemblée Générale d'ALPA devrait se tenir le samedi 26 septembre 2020 à 15h.

Pour ***M.C.N / A.C***

*ALPA se donne pour objectifs  
d'organiser, favoriser et soutenir toute action  
visant à la préservation de notre milieu naturel local.*